

Pexiora

Chers Amis,

Je commencerais par vous souhaiter à tous et à toutes mes meilleurs vœux de bonheur et de réussite. Que cette nouvelle année vous apporte tout ce qu'elle a de meilleur et qu'avec vos proches vous la viviez dans le bonheur. Qu'il y ait, en 2003 pour chacun d'entre vous, plaisirs et satisfactions multiples dans votre vie professionnelle comme dans votre vie privée.

Pour notre commune, cette année qui commence est favorable aux projets, à la programmation d'opérations nouvelles.

En ce qui concerne les projets qui avaient été programmés, certains sont réalisés, d'autres vont démarrer, certains autres sont encore en suspens. En ce qui concerne le dossier relatif à la démolition de l'ancien café, la procédure engagée semble enfin trouver une issue, et nous pensons que les travaux pourront être réalisés très prochainement. C'est notre vœu le plus cher.

Notre commune va donc lancer une série de réalisations nouvelles :

- L'aménagement de l'entrée Ouest du village dont on parle depuis plusieurs années devrait enfin être réalisé en 2003. Ce projet qui bénéficie du concours financier du département est un investissement important pour notre commune et il devrait améliorer considérablement la sécurité et l'esthétique à l'entrée du village.
- Renforcement du réseau d'éclairage public de la Baraque, réhabilitation de réseaux d'eaux usées, extension du réseau d'eau potable de Graïssentou, encore autant de projets qui verront le jour, je l'espère, en 2003 et pour lesquels nous avons également bénéficié du concours du Conseil Général de l'Aude. Aussi permettez-moi de remercier très chaleureusement Monsieur Patrick MAUGARD, notre Conseiller Général, qui soutient et défend nos différents projets auprès du département.

Bien sûr, nous voudrions faire plus. Bien sûr, nous ne pourrions satisfaire tous nos besoins et tous vos souhaits. Mais je peux vous assurer, que nous essayons, avec nos moyens, de faire de notre mieux.

Je voudrais remercier encore toutes les Pexioranaises et tous les Pexioranais pour leur participation à la vie associative locale. Ces associations sont de véritables bols d'oxygène pour notre commune. C'est par elles que les liens humains se tissent, se développent, et c'est aussi grâce à la vie associative qu'on se sent intégré dans une cité.



Je sais ce que cela coûte d'efforts et de travail aux bénévoles qui s'investissent dans nos associations, aussi Mesdames et Messieurs, je vous remercie de votre dévouement et de tout ce qui a été réalisé à PEXIORA l'année dernière. Je forme à votre intention des souhaits très forts pour le plein succès de l'action que vous menez pour assurer à tous une vie heureuse, sereine et attrayante dans notre commune.

Les relations que nous pouvons avoir tout au long de l'année avec les employés municipaux sont éternellement placées sous le signe du travail. Je sais que votre tâche n'est pas toujours facile, je sais aussi les efforts que vous déployez pour la bonne marche de notre commune et l'aide précieuse que vous nous apportez dans l'accomplissement de notre mission.

Je tiens à ce que notre tradition d'accueil et de bonne humeur reste un principe de base, aussi bien pour le service rendu à la population qu'entre les agents eux-mêmes.

Merci encore pour ce que vous avez déjà accompli, et merci pour ce que vous continuerez de faire.

Le corps enseignant de notre commune a une nouvelle fois changé de visage à la dernière rentrée scolaire. C'est ainsi que nous avons pu regretter les départs de Maryse MAZURIE, France DENAT, et Stéphanie CAUNEILLE.

Aujourd'hui, Carole GEROMIN, Pascale CANTON et Élise HERAIL ont pris le relais, et avec Delphine BRICHE, Directrice de l'École, elles ont la lourde tâche de former les citoyens de demain. Je leur souhaite réussite et joie dans leur mission.

Quant à mes chers collègues, je les remercie de leur dévouement, de leur soutien, de leur concours et de leurs conseils.

Madame le Maire

Nous avons choisi de prendre en charge, ensemble, les problèmes de notre commune. Notre combat est le même : aider nos concitoyens à se sentir bien ensemble, dans une commune que nous connaissons, que nous aimons et que nous défendons. Nous avons des idées, des projets, des rêves, mettons-les en commun pour bâtir les bases solides d'une société dans laquelle nos enfants auront plaisir à vivre.

Je vous souhaite donc de continuer à témoigner ce dynamisme que je vous connais, ce courage d'entreprendre, afin d'aborder votre travail dans la bonne humeur, en attendant la satisfaction du travail accompli qui viendra à son heure.

Enfin je voudrais dire aux nouveaux résidents de notre commune combien nous sommes profondément sensibles au fait que, pour des raisons naturellement diverses, ils aient décidé de venir vivre à PEXIORA. Je leur souhaite la bienvenue et leur souhaite de trouver ici toute la chaleur, toute la convivialité et toute l'amitié nécessaires pour se sentir bien auprès de nous.

Pour ma part, je voudrais que cette année 2003 soit l'occasion à PEXIORA de resserrer les liens entre les gens, de continuer à développer la solidarité. Se parler, s'entraider pour vivre ensemble en harmonie, voilà ce qui peut rendre la vie dans notre commune encore plus agréable, voilà ce vers quoi nous devons aller. Je compte sur vous tous pour y parvenir.

Danièle RIVALS,
Maire de Pexiora



Mairie

Maire :

Danièle RIVALS

1^{er} Adjoint :

Serge VERDIER

2^e Adjoint :

Marc CAUHOPÉ

3^e Adjoint :

Jean-Pierre VALETTE

Permanence du secrétariat

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12 h.
- Mercredi : de 8h30 à 12h30 & de 14h30 à 17h.

Permanences de Madame le Maire et de ses adjoints sur rendez-vous.

☎ 04 68 94 91 51

☎ 04 68 94 91 75.

e-mail : mairie.pexiora@wanadoo.fr

Composition des commissions

Commission des Finances :

CAUHOPÉ Marc,
CAZENAVE Serge,
IZARD Joseph,
ABAT Patrick,
VALETTE Jean-Pierre,
GUEFFIER Sylvie.

Commission des Travaux, Voirie, Urbanisme :

VERDIER Serge,
SERRES Maurice,
ROBIN Jean,
ABAT Patrick,
VALETTE Jean-Pierre,
IZARD Joseph,
FARRÉ Aline.

Commission Fêtes, Sports, Loisirs, Vie associative :

ORMIÈRES Jean,
SAFFON Marie-Noëlle,
GARRIGUES Josette,
GUEFFIER Sylvie,
SERRES Maurice,
FARRÉ Aline.

Commission Communication, Bulletin Municipal, Éducation :

ABAT Patrick,
ROBIN Jean,
CAUHOPÉ Marc,
VERDIER Serge,
CAZENAVE Serge,
GUEFFIER Sylvie.

Commission Œuvres sociales, Aides sociales :

Membres élus :

CAZENAVE Serge,
CAZENAVE Raymond
SAFFON Marie-Noëlle,
FARRÉ Aline.

Membres nommés :

FANDOS Colette,
GIRAUD Michèle,
MESTRE Anne-Marie,
GUIRAUD André.

Commission du Personnel :

VALETTE Jean-Pierre,
ROBIN Jean,
ORMIÈRES Jean,
CAZENAVE Serge,
VERDIER Serge,
CAZENAVE Raymond,
GARRIGUES Josette
IZARD Joseph,
SAFFON Marie-Noëlle.

Les Comptes de l'an 2002

Dépenses 2002		Recettes 2002	
Énergie et fournitures.....	32 768 €	Atténuation de charges.....	10 330 €
Travaux et assurances.....	41 211 €	Prestations.....	43 205 €
Impôts et taxes.....	2 239 €	Impôts directs.....	289 044 €
Rémunérations du personnel.....	164 751 €	Dotations de l'État.....	205 720 €
Contingents et participations.....	91 612 €	Autres produits et locations.....	6 362 €
Subventions aux associations.....	20 734 €	Produits exceptionnels.....	27 €
Subvention prix de l'eau.....	20 662 €		
Frais de gestion générale.....	38 888 €		
Frais financiers.....	11 595 €		
Total fonctionnement.....	424 461 €	Total fonctionnement.....	554 688 €
Travaux et acquisitions.....	119 681 €	Subventions.....	2 309 €
Remboursement de Capital.....	29 605 €	Fonds TVA.....	35 520 €
Total investissement.....	149 286 €	Total investissement.....	37 829 €

Les dépenses totales pour le budget général de l'année 2002 avec un total de 570 000 Euros sont les moins élevées de ces huit dernières années.

Ce niveau très raisonnable est atteint uniquement parce que peu de réalisations ont pu être engagées en 2002 dans la section d'investissement.

Au contraire l'évolution des dépenses de fonctionnement est importante (+ 10 %) malgré la maîtrise des frais généraux, des achats et services extérieurs et une baisse des frais financiers.

Les hausses les plus importantes sont sur les frais de personnel (35 heures) et la subvention au prix de l'eau.

Concernant le personnel communal, le Conseil Municipal a choisi de maintenir le service à la population et donc de compenser financièrement la réduction du temps de travail.

Bien qu'il soit conséquent, le prix du mètre cube d'eau payé par tout un chacun à Pexiora n'est pas le véritable prix de revient ; le coût de l'eau est réduit par un prélèvement sur le budget général de 20 000 Euros ce qui représente 60 Euros pour une consommation de 100 m³. Les lourdeurs de la mise en conformité des installations d'assainissement et de distribution d'eau qui vont se poursuivre ne seront pas sans conséquences sur le budget de ce service.

Les recettes de fonctionnement ont augmenté par la refacturation de 75 % de la redevance ordures ménagères aux usagers et l'augmentation des impôts locaux de 5 % décidée par le Conseil Municipal. Malgré tout cette augmentation de la fiscalité locale ne couvre que la moitié de la forte progression des dépenses de fonctionnement.

En 2003, la redevance pour les ordures ménagères facturée par la Commune est supprimée et remplacée par un impôt direct perçu par la Communauté de Communes Piège et Lauragais et établi sur les quatre taxes locales. Les taux appliqués à chaque base vont donc répartir cette charge sur les propriétaires de foncier bâti et non bâti, sur les entreprises assujetties à la taxe professionnelle et les résidents par la taxe d'habitation. Les arbitrages nécessaires entre le budget Communautaire et le budget Communal seront difficiles à établir et il sera important de les justifier. La dette de la commune avec 167 Euros pour le budget général et 88 Euros pour le budget de l'eau, par habitant, se situe à des niveaux qui permettront de financer les importants programmes de travaux à venir en restant dans des niveaux acceptables. ■

Achats et Travaux

Achats

- Pour le bien-être et le confort de nos plus jeunes concitoyens, les matériels suivants ont été achetés :
 - un réfrigérateur pour la cantine : 600 €
 - un rétroprojecteur : 401 €
 - un aspirateur pour l'école : 257 €

Coût total : 1 258 €
- Nouvel agencement des bureaux de la mairie
Coût : 7 210 €

Travaux

- Toujours pour nos petits bambins, les travaux suivants ont été réalisés :
 - Peinture des 3 classes de l'école primaire : 4 616 €
 - Réfection et goudronnage de la cour de l'école maternelle : 7 623 €

Coût total : 12 239 €
- Les panneaux de signalisation de la voie ferrée ont été remis aux normes pour assurer la sécurité de tous.
Coût : 5 178 €
- Afin d'améliorer l'accès de nuit aux bâtiments publics, l'éclairage de la rue du stade et celui de l'entrée de l'église ont été renforcés.
Coût : 4 922 €



- Dans le cadre de l'aménagement de la traversée du village, un relevé topographique du cœur du village a été réalisé.

Coût : 3 965 €



- Pour la bonne santé des arbres de notre commune les platanes ont été élagués.
Coût : 7 351 €
- La toiture des moulins ayant subi les outrages du temps, un repointage des lattes de bois a été nécessaire.
Coût : 460 €
- Avec le concours de la Communauté de Communes les travaux suivants ont été réalisés :
 - Création d'un chemin desservant la zone artisanale La Fillolle : 31 447 €
 - Réparation de divers « nids-de-poule » sur la voirie de la commune : 8 171 €

Coût total : 39 618 €
- Nos employés communaux ont eux aussi mis la main à la pâte avec les travaux suivants :
 - Fixation des bornes et des barrières
 - Remise en état des bancs de la tribune du stade
 - Remise en état de la main courante du stade destinée à l'irrigation
 - Réparation des zones les plus dégradées des trottoirs de la Grand'Rue

Comité des Fêtes de Pexiora

Pour l'année 2002, le comité des fêtes a organisé 4 lotos. La fête de Saint-Blaise s'est déroulée les 1, 2 et 3 février :

Le vendredi, ouverture des festivités avec un cassoulet. Au cours du repas, les personnes présentes ont fait un triomphe à Nathalie Brunel qui a séduit avec un programme très varié ; la Disco City Night a pris la relève. Samedi, l'orchestre « DELTA » a fait danser les jeunes. Dimanche, l'orchestre « Midi Ambiance Musette » a accompagné le comité lors du tour de table et a assuré le thé dansant l'après-midi. La population nous a accueillis généreusement.

La fête du mois d'Août s'est déroulée du 23 au 26 août. Le repas du vendredi « moules-frites » a connu un grand succès (200 personnes). L'orchestre « Mister John » a su créer une chaleureuse ambiance en jouant des morceaux de Bandas au milieu des convives. Samedi, soirée jeune avec l'orchestre « DELTA ». Dimanche, exposition de voitures TUNING par le club de CASTELNAUDARY, démonstration des majorettes de Saint Martin Lalande. La grande formation « EMYL GARRY » nous offrit le spectacle et en soirée le bal. Pour cause de mauvais temps le feu d'artifice n'a pu être tiré. Lundi, l'orchestre ROXUD accompagna la piste aux espoirs et clôtura les festivités 2002.

L'assemblée générale qui s'est déroulée au mois d'octobre nous fait ressortir un bilan moral satisfaisant et un très bon bilan financier (il reste en caisse 43 000 F soit 6 600 Euros). Le comité a éprouvé le désir de se retirer, serein d'avoir accompli le meilleur pour l'animation du village, et pour certains, pendant une douzaine d'années.

Je remercie Madame Le Maire, le conseil municipal, les employés qui nous ont soutenus et aidés, tous les membres du comité qui ont œuvré avec moi pendant toutes ces années.

J. GARRIGUES



Lors de la dernière Assemblée Générale, le bureau du Comité des Fêtes présidé par Josette GARRIGUES a démissionné et un nouveau bureau a été élu, dont voici la composition :



Présidente : Michèle DUTRECH
Vice-Présidents : Christian HERVE, Carole GUIRAUD
Trésorière : Marie Line VARILLES
Trésorière-Adjointe : Nelly ADELER
Secrétaire : Philippe GANNE
Secrétaire-Adjoint : Elodie VARILLES
Membres : Daniel FOURESTIER, Daniel DUTRECH, Christine COURTIEL, Dominique GANNE, Alexia ADELER.
Commissaire aux Comptes : Jean DAGONEAU

La première tâche du nouveau comité a été la préparation des lotos et de la fête Saint-Blaise. Cette dernière se déroula les 1 et 2 février 2003 avec le programme suivant :

- Samedi : Bal avec le groupe DUNE
- Dimanche : Tour de table fleuri et en musique
15 heures : Thé dansant avec Pierre LEBRUN.

En ce qui concerne la fête d'août, Castelnaudary a décidé de programmer la fête du Cassoulet le dernier week-end d'août, c'est-à-dire le jour de nos festivités. Le Comité des Fêtes en accord avec la Municipalité a donc décidé de remettre la fête à la date où elle se déroulait autrefois, à savoir au mois d'octobre. Là encore pour des problèmes de concurrence avec les villages voisins, c'est le dernier week-end d'octobre qui a été retenu, soit les 24, 25, 26 octobre 2003.

Entre la Saint-Blaise et la Saint-Raymond, le Comité des Fêtes a pris l'organisation du Printemps Musical à Pexiora où plusieurs animations seront programmées. Comme rien de définitif n'est arrêté à l'heure où nous écrivons ces lignes, nous n'en dirons pas plus sur le programme de ce festival.

Quoi qu'il en soit, le Comité des Fêtes a pour mission essentielle de vous proposer des animations de qualité en fonction de ses moyens financiers bien sûr et pour l'ensemble de la population. Bonne année à tous.

sociative

Les Joyeux Pexioranais



Créée en avril 2001 par un bureau solide et dynamique, notre association est maintenant sur les rails. À voir le nombre croissant de ses adhérents nous devons être sur la bonne voie : 160 en 2001, 180 en 2002, combien serons-nous en 2003? Pour limiter les adhésions, les personnes n'habitant pas PEXIORA doivent obligatoirement être parrainées par un membre du bureau. Ce bureau est aussi particulièrement étoffé. Nous avons décidé de le limiter à 20 membres. Son ossature initiale n'a pas changé. Elle s'est renforcée en 2002 par l'entrée de Madame GIRAUD, Madame VIVENT et Monsieur ROUSSEL.

Pour intéresser nos retraités et occuper leurs loisirs, nos activités sont variées :

- 3 repas annuels avec animation : hiver, printemps, été
- 2 grands lotos : novembre et mars
- 1 thé dansant : février
- 1 mini-loto : chaque dernier mercredi du mois (réservé uniquement aux adhérents)
- 3 goûters
- des séances d'information
- 1 pique-nique
- et pour découvrir notre région, 4 voyages d'un jour.

En 2002, un car complet nous a amenés à :

- La Cité de l'Espace à Toulouse
- Pas de la Case et musée des vieux métiers aux forges de Pyrène à Montgaillard (Foix)
- Pique-nique à Giroussens (près de Lavaur)
- Conseil Général de l'Aude et Villegly
- Nérac et le pays Agenais

Les 2 grands lotos ont eu un gros succès. Chaque fois le stock des cartons s'est avéré insuffisant.

Quand aux repas, menus, orchestres, ambiance, tout a été apprécié. Il est vrai que la municipalité met à notre disposition des installations exceptionnelles et des employés très dévoués.



Mais nous ne pensons pas qu'aux festivités. Notre association a fait un don au profit des sinistrés des inondations et au Téléthon.

Association Sportive Pexioranaise

Lors de l'assemblée générale de juin 2002, Bernard BARTHE décidait de passer la main, après de bons et loyaux services. Après l'élection du nouveau bureau, Denis SANDRÉ devenait président, bien encadré par un bon nombre de dirigeants. Deux entraîneurs prenaient en main les joueurs, O. LATCHE et M. RIVESLANGES.

L'objectif au niveau sportif est la montée en division supérieure. À mi-chemin, l'équipe est classée 2^e, à un point du premier. Autant dire que tous les espoirs sont permis. L'A.S.P. organise des lotos, des soirées, des repas...



Notre club fait donc partie intégrante du village, et cela depuis fort longtemps. Suite à l'engouement, de nombreux « sponsors » ont intégré le club. Preuve que l'A.S.P. est une grande famille.

Pour finir, voici la composition du bureau :

Présidente d'honneur : Danièle RIVALS

Président actif : Denis SANDRÉ

Vice-Président : Bernard BARTHE

Secrétaire : Isabelle DUPORTAL

Secrétaire-Adjointe : Sandrine LAMORA

Trésorière : Antonia BARTHE

Anciens Combattants

Aux côtés des Anciens Combattants de toutes les guerres, de nombreux concitoyens ont l'habitude de participer aux cérémonies commémoratives du 8 Mai et du 11 Novembre. Ces dates voient se rassembler dans le souvenir et le recueillement les différentes générations qui manifestent par leur présence, tant lors de la cérémonie religieuse qu'au monument aux morts, le souhait que les sacrifices de nos aînés ne s'effacent pas dans l'oubli. Ainsi, les enfants des écoles, toujours aussi nombreux, accompagnés de leurs enseignantes, ont montré en déposant leurs bouquets la reconnaissance et la fidélité envers ceux qui ont fait don de leur vie pour la France. Les commémorations du 8 mai et du 11 novembre et le dépôt de gerbe au monument aux morts ont été rehaussés par la participation d'une haie d'honneur constituée de légionnaires et la présence de la gendarmerie.

Cette année c'est avec émotion que nous apprenions le décès de Joseph RIGAUD le 26 mars 2002 et le décès de Gustave GOUZE le 19 juin 2002. Nous adressons aux familles nos sincères condoléances et l'expression de notre sympathie.

Syndicat de Chasse

La nuit est tombée sur 2002 et le jour se lève sur 2003... Tel un nouveau matin nous y mettons tous nos espoirs de surprises et de nouveautés! Car il faut bien le reconnaître, les années se suivent et se ressemblent inexorablement...

2002 n'a pas dérogé à la règle, le gibier est resté une denrée rare. Aussi avons-nous dû procéder à quelques lâchers, rares eux aussi faute de moyens.

Afin de remédier à ce problème, le syndicat prévoit pour 2003 un repeuplement plus intense qui sera financé entre autre par l'organisation de trois lotos ouverts à tous. Cet apport pécunier devrait permettre une gestion plus saine et plus rigoureuse à tous les points de vue.

Une satisfaction est tout de même à noter : la reproduction du lièvre a été prolifique pour la plus grande joie des fines gâchettes. L'année de chasse s'est terminée par un délicieux banquet auquel prirent part une soixantaine de personnes qui ont pu apprécier à leur juste valeur les mets concoctés par M. Roman Salette de BRAM.

Le Mot de la Présidente de la M.J.P

La MJP ne comporte pas beaucoup d'activités, mais nous sommes ouverts à toutes propositions, aides et idées qui pourront faire augmenter le nombre d'ateliers.

Tous vos projets nous intéressent.

ATELIER ÉCHECS

Toujours une bonne équipe qui assiste tous les jeudis soir à 17h 15 au cours de M. Guillet. Pour permettre à nos champions en herbe de jouer comme des professionnels, nous leur offrirons cette année des pendules.

ATELIER ART ET CRÉATION



Les années se suivent et se ressemblent, nos petites mains sont toujours aussi nombreuses à se retrouver tous les mardis et jeudis après-midi pour partager leurs nombreuses idées et confectionner de magnifiques travaux.

ATELIER DE REMISE EN FORME

Depuis déjà quelques années, les séances avec M^{me} Sicre ont toujours lieu le lundi soir à 21 heures.

En raison du départ de PEXIORA pour Narbonne de M^{me} Darras, secrétaire de l'Association, un repas en son honneur a été aimablement organisé chez M^{me} Scaldalaï en juin, pour la remercier de l'aide précieuse et innovante qu'elle a apportée au sein de l'association.

RESPECTEZ L'ENVIRONNEMENT

Stationnement des véhicules

Tout stationnement gênant la circulation dans les rues étroites du village est strictement interdit. Il est impératif de laisser la voie libre en cas d'urgence : service de secours, de police et de gendarmerie.

Le stationnement est également interdit sur les trottoirs qui doivent être laissés libres à la circulation des piétons, personnes âgées, landaus et poussettes d'enfants.

Animaux en liberté et nuisances

Beaucoup de chiens errent encore à travers les artères du bourg, laissant derrière eux des excréments qui, en plus de l'odeur, peuvent entraîner un accident dont les propriétaires de ces animaux restent responsables. D'autre part il est rappelé que certaines catégories de chiens dangereux ne doivent sortir que muselés et tenus en laisse.

Bruits et tapages après 22 heures doivent cesser!

Une réglementation existe pour toutes ces nuisances sonores et dans l'intérêt de tous, il convient de la respecter.

Ordures Ménagères

Chaque foyer dispose d'une caissette jaune pour le tri sélectif, d'un seau vert pour les produits fermentescibles et de sacs noirs pour ce qui ne peut aller à la caissette ou aux fermentescibles.

Des containers réservés aux sacs fermentescibles sont à votre disposition dans divers lieux du village ainsi que deux colonnes pour les bouteilles en verre. Les autres ordures, déchets verts, gravats, bois, appareils électroménagers, vieux meubles, démolitions de toutes sortes, huiles de vidange, pneus, bidons plastiques, etc.... doivent être apportés aux déchetteries de Bram ou de Castelnaudary. Pour les personnes ne disposant pas de véhicule, le camion de la mairie peut intervenir, mais ne le lui demandons pas exagérément et le lundi seulement.

NOUS VOUS CONSEILLONS DE DÉPOSER VOS DÉCHETS AUX ESPACES ÉCOLOGIQUES

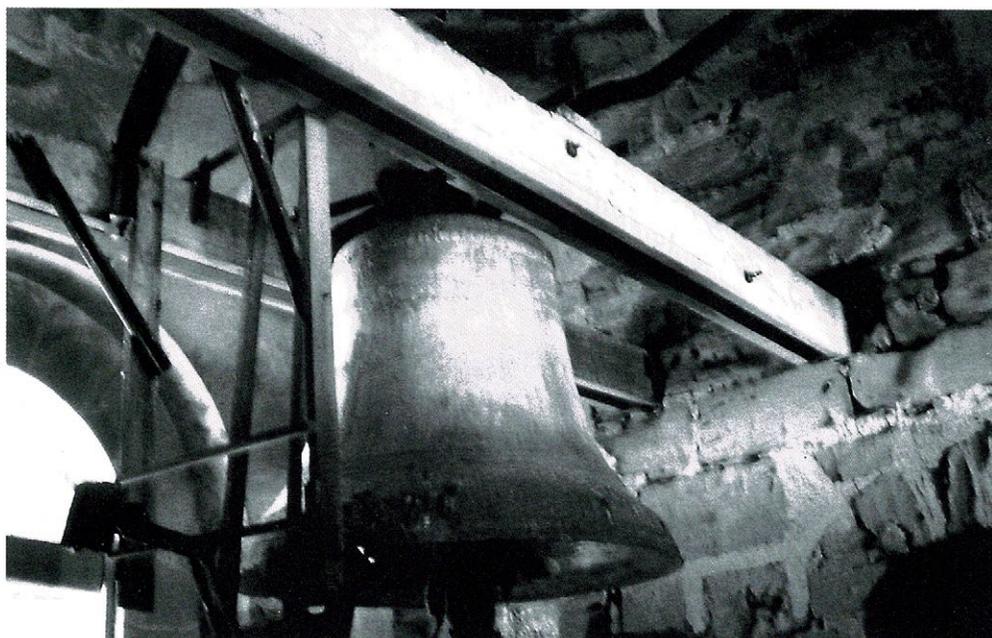
où du personnel compétent vous aiguillera sur les sites de :

- CASTELNAUDARY - Chemin du Président, ouvert du lundi au samedi de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.
- BRAM - Route de Montréal, ouverture du mardi au samedi :
 - Du 1^{er} avril au 30 septembre : de 9h30 à 12 heures et de 14 heures à 19 heures
 - Du 1^{er} octobre au 31 mars : de 9 heures à 12 heures et de 13h30 à 18 heures.

RAPPEL : Les ordures ménagères (sacs noirs uniquement) doivent être déposées dans les containers prévus à cet effet la veille ou le matin du ramassage.

Nous faisons appel à votre compréhension, à votre discipline et à votre sens civique pour respecter toutes ces recommandations et réglementations. C'est notre intérêt commun pour continuer à vivre dans un bourg accueillant, propre et sans les nuisances qui empoisonnent la vie quotidienne. Le confort et la sécurité sont notre objectif primordial.

LA CLOCHE



Au Moyen Âge, y eut-il plus noble métier que celui de saintier?

Les vieux fondeurs de cloches ambulants savaient créer des chefs-d'œuvre d'art et de patience face à tout un peuple anxieux et émerveillé. Ils travaillèrent du XIV^e au XIX^e siècle, généralement sur le parvis des églises, protégés par leurs trois saints patrons : Eloi pour les travailleurs des métaux, Antoine pour les travailleurs de l'argile et Nicolas à qui on demandait une bonne sonorité.

La cloche, l'unique, qui habite le clocher de notre multiséculaire église paroissiale porte la date de 1618 et la marque du fondeur CHALOT, un « C » entre deux petites clochettes. Coulée en airain noble ou bronze campanaire - 76 % de cuivre et 24 % d'étain - elle est de dimensions imposantes : 1,25 m de hauteur, 1,14 m de diamètre à la base pour un poids d'environ 950 kg. Elle fut hissée au moyen d'un instrument de levage de l'époque, la chèvre, puis introduite dans le clocher par l'ouverture Sud dont les dimensions, à 1 cm près pour la largeur, permettent seules son passage.

D'après un spécialiste, M. Claude SEYTE carillonneur à Carcassonne, elle sonne le fa du médium (octave 3). Magnifiquement ornée, elle porte de multiples inscriptions, latines pour la

plupart, mais illisibles pour certaines. Pour celles que j'ai pu déchiffrer, on relève d'abord une inscription en occitan à côté de l'image d'un personnage, un chevalier apparemment, l'épée haute à la main, mais dont la tête est ceinte d'une auréole - RAYMOND PIES POUR NOS - *Raymond, prie pour nous*. Ensuite une inscription en latin, toujours à côté d'un macaron représentant vraisemblablement un évêque à la tête mitrée avec une auréole. BLASI ORA

PRO NOBIS - *Blaise, prie pour nous*. Ces deux personnages qui figurent sur un blason de Pexiora étant bien sûr Raymond de la Bruguière, 3^e Commandeur de l'Ordre des Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem, sanctifié seulement par la vox populi, et Blaise évêque de Sébaste, martyrisé en



DE PEXIORA

316, un authentique Saint celui là, fort en honneur dans l'Ordre des Hospitaliers et auquel l'église paroissiale est aujourd'hui dédiée. Enfin XPS VINCIT - XPS REGNAT - XPS IMPERAT - XPS AB OMNI MALO NOS DEFENDAT -XPS pour *le Christ vainc, le Christ règne, le Christ commande, le Christ nous protège de tout mal.*

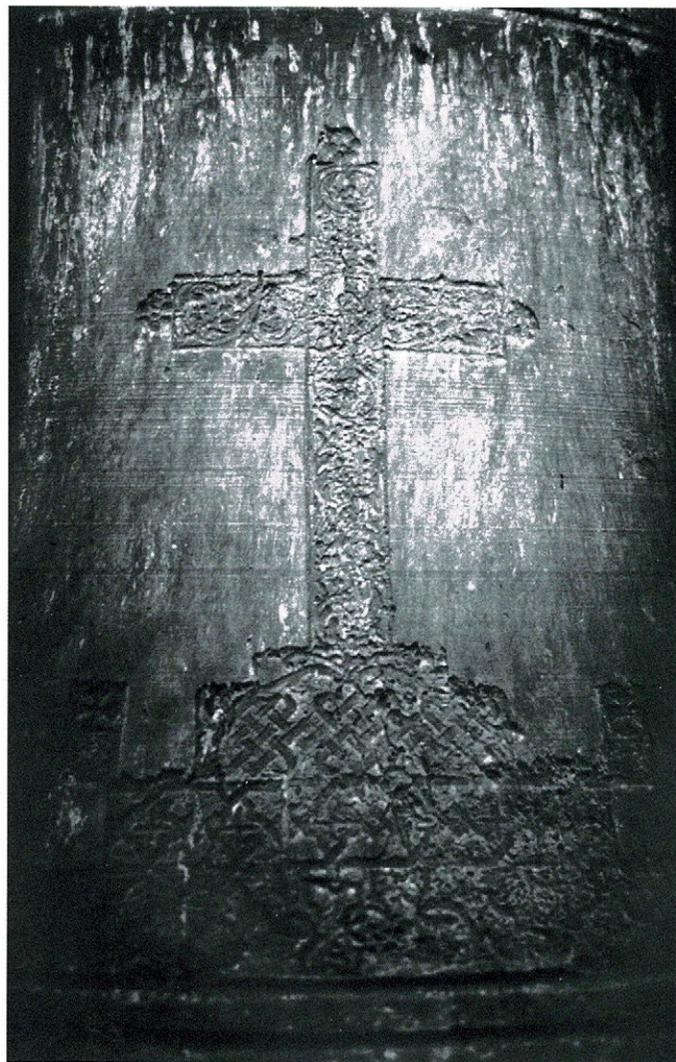
Il est à remarquer que l'on retrouve ces mêmes inscriptions sur la grosse cloche de la Collégiale Saint Vincent de Montréal fondue par G O R en 1559.

Les décorations portées sur le cerveau, la gorge, la panse ou la robe sont nombreuses, minutieuses et finement travaillées. Pour celles qui sont restées en bon état on relève un médaillon représentant un chevalier (bellator) un laboureur (arator) et un religieux priant (orator). Ces trois personnages symbolisent les trois ordres dominants de la société médiévale :

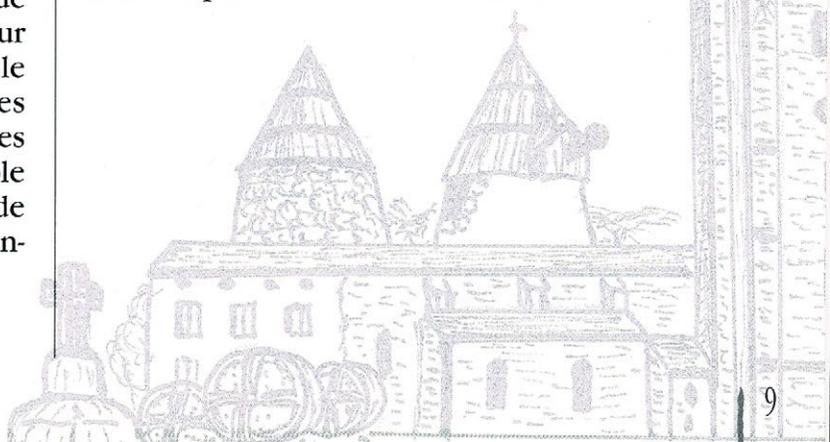
- les bellatores (*ceux qui combattent*)
- les laboratores (*ceux qui travaillent*)
- les oratores (*ceux qui prient*).

Autre décoration : une croix latine au socle somptueusement travaillé, portant notamment plusieurs croix de Malte, en souvenir vraisemblablement de la Commanderie de l'Ordre des Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem attenante à notre église. Est-ce cet Ordre fortuné qui l'a commandée et payée?

Les anciens Pexioranais se souviennent peut-être encore des derniers sonneurs et sonneuses rémunérés sur le budget communal au même titre que le secrétaire de Mairie, le garde champêtre, le fossoyeur, le cantonnier, le tambour afficheur, le facteur télégraphique, le fontainier, le gardien du monument aux morts et autres employés au service de la commune, comme les porteurs, la balayeuse des classes, la responsable de la garderie municipale, la dame chargée de l'entretien du corbillard et le préposé au remontage de l'horloge.



Ils se souviennent surtout de leur dernière sonneuse, Antoinette Fiacadori, nommée en 1956 après le décès de Raymond Peyre. Aujourd'hui, c'est une horloge électronique qui a remplacé elle-même une horloge mécanique qui avait soulagé et ménagé les bras et les mollets d'Antoinette dans les premières années soixante-dix. ■



Avec les petits

Le mot de la Directrice

Cette nouvelle année scolaire est marquée par un renouvellement quasi complet de l'équipe enseignante :

- M^{lle} Pascale CANTON succède à M^{me} DENAT et prend en charge les 21 élèves de CM1/CM2.
- M^{lle} Elise HERAIL remplace M^{lle} MAZURIE et dirige la classe de CE1/CE2 qui comporte 22 élèves.
- M^{lle} Carole GEROMIN reprenant la classe de GS/CP de M^{me} CAUNEILLE s'occupe de 26 enfants.
- M^{lle} Delphine BRICHE conserve la classe de TPS/PS/MS, au nombre de 25. Elle assure également la direction de l'école.



Comme chaque année, les enfants ont la chance de bénéficier de l'expérience et de la connaissance d'intervenants extérieurs dans les domaines suivants : éducation musicale et éducation sportive.

L'éducation musicale est assurée par M. CIPRIAN, qui intervient une demi-heure par semaine dans les classes de GS/CP, CE et CM.

L'éducation physique est enseignée par M. COMBES le mardi après-midi et concerne les classes de CE et CM.

Le cycle « Piscine » débutera en janvier 2003 pour la classe de M^{lle} GEROMIN et en avril, deux fois par semaine, pour la classe de M^{lle} HERAIL. Les deux classes bénéficieront de 12 séances de piscine.

Cette année toute l'école participe à trois rencontres inter-écoles avec les élèves de Montferrand. Au programme : sport, littérature, mathématiques, anglais...

La première rencontre a eu lieu le 5 novembre à Montferrand. La seconde se déroulera à Pexiora le

15 avril 2003. La dernière se passera dans un endroit neutre, vraisemblablement un stade, en juin.

Comme l'an passé, une kermesse clôturera l'année scolaire.

J'adresse mes remerciements à la municipalité, au personnel communal qui contribue beaucoup au bon fonctionnement de l'école.



Un merci particulier à l'Association des Parents d'Elèves qui contribue largement à la réalisation de nos projets pédagogiques. Ainsi, grâce à leur participation active, l'école a pu être dotée de 3 micro-ordinateurs, d'un scanner, d'une imprimante et d'un appareil photo numérique.

Cela va permettre aux élèves d'être initiés à l'informatique d'une part, mais aussi de mettre en œuvre deux projets : la réalisation d'un journal scolaire et d'un calendrier scolaire, qui sera vendu dans le village.

A tous, merci, et que nos efforts réunis permettent aux enfants de s'épanouir à l'école de Pexiora.

La Cantine

Avec 6 234 repas servis soit 41 repas en moyenne par jour et un résultat financier positif, la cantine se porte bien. Nous tenons à remercier Madame Le Maire et son conseil municipal ainsi que les employés municipaux qui contribuent par leurs multiples services (subventions, achats de matériel, réparation des locaux...) au bon fonctionnement de la cantine.

Remerciement à nos deux efficaces cantinières. Lors de la dernière assemblée générale notre secrétaire Joëlle BINET et notre secrétaire adjoint Monsieur COLAS nous ont quittés.

Un nouveau bureau a été élu :

écoliers



Président : BINET Jean-Luc
Vice-Présidente : SI DEHBI Laurence
Secrétaire : FRANZETTI Josiane
Secrétaire-Adjointe : MESSINESSE Nathalie
Trésorière : ROBIN Christelle
Trésorier-Adjoint : BRIANE Jean-Marie
Membre : LAVISSE Claudine

L'association des parents d'élèves toujours présente

Comme à l'accoutumée, notre Association a poursuivi son action de bénévolat au sein de l'école, dans le but de contribuer au bon épanouissement des enfants scolarisés à PEXIORA.



Les manifestations

Elles ont toujours eu autant de succès, notamment :

- Les 3 lotos (novembre 2001, février 2002 et novembre 2002) qui ont permis d'engranger la somme de 6453 €.
- L'exposition-vente « La passion au bout des doigts » des 4 et 5 mai 2002 (bénéfice 763 €) qui draine de plus en plus d'exposants (42) et de

visiteurs et permet ainsi une sympathique animation au village le temps d'un week-end.

Une seule ombre au tableau : le loto du 17 mars 2002 réservé aux enfants, qui n'a pas connu le succès escompté, puisque cet après-midi récréatif n'a réuni que 35 élèves sur 89. Dommage que les parents n'aient pas fait l'effort de se déplacer à cette manifestation entièrement gratuite pour les enfants (investissement de l'association : 642 €, lots et goûter compris). Devant le peu d'intérêt suscité, ce loto ne sera pas renouvelé en 2003.

Les investissements

- Don à la coopérative scolaire **800 €**
- Achat de jeux de cour et participation aux sorties scolaires (Toulouse : Musée des Abattoirs, Théâtre du Capitole ; Limoux : Festival du Conte ; Castelnaudary : cinéma...) **1316 €**

En ce début d'année scolaire, afin de démarrer un programme d'équipement informatique qui, n'en doutons pas, sera développé au cours des années à venir, notre Association a fait l'acquisition de :

- 3 micro-ordinateurs **2266 €**
- 1 appareil photo numérique **299 €**
- des tapis de sol et un meuble informatique **1229 €**

Les Dons

- Téléthon **150 €**
- École des Oustalous (Toulouse) sinistrée AZF **150 €**
- École de Cardet (Gard) sinistrée à la suite des inondations **150 €**

La rentrée de septembre 2002 a vu le départ de Nicole FRAISSE (trésorière) et l'arrivée de Marie-Pierre IZARD représentant les nombreux Laurabuciens présents à l'école de Pexiora.

Composition du nouveau bureau

Présidente : Sylvie BIZE
Vice-Présidente : Ida GUIJARRO
Trésorière : Claudie BRIANE
Trésorière-Adjointe : Valérie COZZI
Secrétaire : Annie IZARD
Secrétaire-Adjointe : Christelle ROBIN
Membres : Marie-Pierre IZARD, Monique JEAN

Notre Association reste à l'écoute de tous les parents et formule ses meilleurs vœux pour l'année 2003 qui vient de commencer.

Événements Marquants

Graines d'Élus

Les enfants des cours moyens première et deuxième années, accompagnés de leur institutrice M^{me} France DENAT, ont assisté à la séance du Conseil Municipal du 4 juillet 2002. Ils ont suivi avec beaucoup d'attention les affaires inscrites à l'ordre du



jour de la séance. Par la suite, Madame Le Maire leur a donné la parole et un mini-débat questions-réponses avec les Conseillers municipaux s'est engagé. Il a été très fructueux de part et d'autre : la sécurité et la propreté dans le village ont été les préoccupations majeures de nos écoliers. Le Conseil municipal a été très sensible à cette rencontre et s'est engagé à continuer d'œuvrer dans cette voie.

Pexioranais toujours présents aux appels de générosité :

• Téléthon 2001

Les enfants de l'École accompagnés de Pexioranais ont participé à la marche effectuée dans CASTELNAUDARY et, avec l'accord bienveillant des institutrices, les élèves ont exposé leurs dessins ayant pour thème « Le cirque ». Les sommes collectées ont produit la somme de 631 euros.

• Les sinistrés du Gard et de l'Hérault

Notre commune a également manifesté sa solidarité envers les habitants du Gard et de l'Hérault victimes d'inondations catastrophiques. Montant de la collecte 1 007 euros.

• Les Restos du Cœur

Sous l'impulsion de M^{mes} FANDOS Colette et GIRAUD Michelle, nos dévouées bénévoles, une collecte alimentaire a été faite au profit des Restos du Cœur de CASTELNAUDARY.

• Opération Brioches

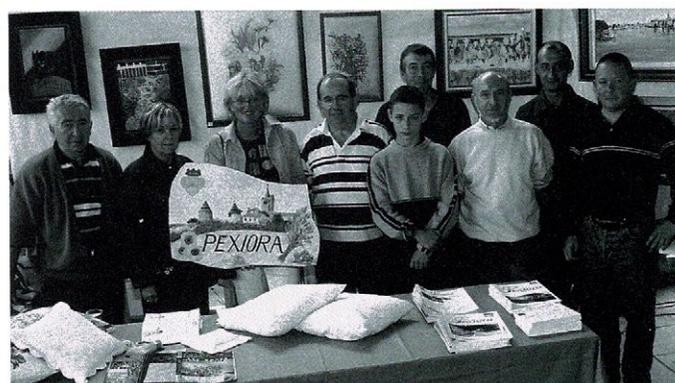
L'opération « Brioches » en faveur des « Hirondelles de l'Aude » a produit la somme de 785 euros, collecte en hausse par rapport aux autres années.

REMERCIEMENTS CHALEUREUX

À TOUTES LES PERSONNES BÉNÉVOLES QUI ONT PARTICIPÉ A CES DIVERSES CAMPAGNES DE DONS.

Fête du Cassoulet de Castelnaudary

Pour la 3^e édition de la Fête du Cassoulet, notre commune a encore répondu présent. Élus municipaux et bénévoles ont déployé leurs talents, réuni leur énergie et consacré quelques heures de loisir pour présenter notre commune avec ses atouts agricoles, artistiques, patrimoniaux et culturels sous leur meilleur visage. La foule dense et curieuse qui avait envahi les stands communaux dressés sous la Halle de la place de Verdun n'avait pas assez d'yeux pour admirer ce que chaque bourg renferme comme énergie, esprit inven-



tif et créatif et bonne humeur pour agrémenter et valoriser une fête qui sans la participation de tous ces villages encore bien vivants n'aurait pas l'audience et le succès qu'elle a obtenus depuis sa création. Et le puzzle « Village des villages » a reçu un franc et légitime bravo sous les flashes des photographes de tout niveau.

Gisèle SUBREVILLE à l'honneur

Lors de la cérémonie des vœux, la médaille Départementale et Communale a été remise à l'une de nos employées municipales, aujourd'hui à la retraite. La médaille communale se veut la reconnaissance par la communauté tout entière des mérites d'un de ses membres ayant œuvré durant des années pour le bien de la cité et de ses concitoyens. Et c'est bien le cas aujourd'hui de Gisèle SUBREVILLE qui se voit décerner la Médaille de Vermeil qui récompense 30 ans de service. Gisèle est une enfant du pays puisqu'elle est née à PEXIORA.

Le 1^{er} octobre 1968, Gisèle est embauchée à la Mairie de PEXIORA et nommée femme de service stagiaire à l'École maternelle. À partir de cette date, elle gravira les différents grades et échelons pour terminer Agent territorial Spécialisée des Écoles Maternelles.

Depuis le 21 février 2001, elle bénéficie de la retraite pour invalidité.

M^{me} ROUGER, notre éclusière du Tréboul, à la télévision

Dans le cadre du tournage de l'émission télévisée de FRANCE 3 « La ruée vers l'air », émission de découverte à travers les paysages, l'histoire des lieux, les traditions, les métiers, les hommes et les femmes qui y vivent aujourd'hui, des prises de vues relatives au Canal du midi ont été réalisées avec la participation de Nadine ROUGER, éclusière de notre commune.

Veillée de Noël traditionnelle



La messe de Noël célébrée dans notre église réunissant tout le Secteur Pastoral Nord du Lauragais a encore cette année renouée avec la tradition. Une crèche vivante, sous la direction des abbés ESCAFFIT et VIELMAS et avec la participation des enfants du catéchisme nous a replongés avec émotion dans un passé lointain.

Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique du Bassin du Fresquel

Pour répondre à l'entretien des cours d'eau, du Fresquel et du Tréboul, les communes limitrophes se sont regroupées en syndicat depuis les années 1970.

Liste des 24 communes :

Airoux, Alzonne, Bram, Carcassonne, Castelnaudary, Labastide d'Anjou, Lasbordes, Mas-Saintes-Puelles, Montferrand, Pennautier, Pexiora, Pezens, Ricaud, Saint-Martin-Lalande, Saint-Papoul, Saint-Paulet, Sainte-Eulalie, Souilhanels, Souilhe, Soupex, Ventenac-Cabardès, Villemoustaussou, Villepinte, Villeséquelande.

Au cours des années 2001-2002, à l'initiative du Conseil Général de l'Aude et de l'État, et pour lutter contre l'effet des inondations suite aux catastrophes de novembre 1999, est mise en avant la nécessité de réfléchir et d'agir au sein d'un même bassin versant, en mettant en évidence les interactions entre l'amont et l'aval et la nécessaire solidarité intercommunale d'où UNE EXTENSION DU PÉRIMÈTRE DU SYNDICAT DU FRESQUEL /TRÉBOUL aux 47 autres communes :

Alairac, Aragon, Arzens, Baraigne, Brézilhac, Brousse-et-Villaret, Cailhavel, Carlipa, Caudebronde,

Caux-et-Sauzens, Cenne-Monestiés, Cuxac-Cabardès, Fanjeaux, Fendeille, Ferran, Fontiers-Cabardès, Issel, Labécède-Lauragais, Lacombe, Lacassaigne, La Force, La Pomarède, Laprade, Lasserre-de-Prouilhe, Laurabuc, Laurac, Lavalette, Les Brunels, Les Cassès, Les Martyrs, Mireval-Lauragais, Montmaur, Montréal, Moussoulens, Montolieu, Peyrens, Puginier, Raissac-sur-Lampy, Saint-Denis, Saint-Martin-Le-Vieil, Saissac, Tréville, Villasavary, Villemagne, Villeneuve-la-Comptal, Villeneuve-les-Montréal, Villesisclé, Villespy, Verdun-Lauragais.

Par la suite, un syndicat fédérateur fut mis en place pour regrouper tous les syndicats du département le SYNDICAT MIXTE DES MILIEUX AQUATIQUES ET RIVIERES (S.M.M.A.R.) regroupant l'ensemble du bassin versant du département.

À ce jour, pour évaluer l'état des cours d'eau et leur entretien une étude du schéma d'aménagement va être entreprise par un cabinet d'études environnementales (SOGREAH): des personnels de ce cabinet sillonneront le périmètre couvert par le syndicat du Fresquel et prendront des renseignements auprès de la population de ces communes.

Les personnes intéressées par ce schéma d'aménagement peuvent se faire connaître auprès de la mairie. Une réunion de travail pourra voir le jour. Merci d'avance.

Séances du conseil municipal et principales délibérations

- **31 janvier 2002** : Constat de conversion en euros du marché de maîtrise d'œuvre pour le cœur de village - Adhésion du syndicat du Fresquel au Syndicat mixte des milieux aquatiques et rivières et approbation des statuts et du règlement intérieur du syndicat du Fresquel - Demandes de subventions D.G.E. 2002 et subventions départementales - Requête en référé-expertise au Tribunal Administratif de Montpellier-FACE 2001 : Renforcement entrée Ouest maîtrise d'œuvre confiée à la DDAF ainsi que le Renforcement électrique « La Baraque » - Voirie Nouvelle « Graissentou »: Choix de Maître BELLOC Notaire à CASTELNAUDARY pour la confection des actes.

- **21 mars 2002** : Vote des Comptes administratifs de la commune et du service de l'Eau et de l'Assainissement - Motion de soutien à Monsieur Le Maire de Bram contre la décision de la SNCF de fermer la gare de Bram le matin - Approbation du plan de zonage de l'Assainissement - Vente d'une benne - Définition des zones à risque d'exposition au plomb dans l'Aude - Demande de concours à la DDAF pour la délégation du Service public d'assainissement et lancement de la procédure de consultation des entreprises.

- **25 avril 2002** : Vote du budget primitif 2002 de la commune et du service de l'eau et assainissement - Vote des taux d'imposition - Prix de la surtaxe communale de l'eau potable et de l'assainissement - Mise en recouvrement de la contribution au SICTOM et au

Syndicat du bassin du Fresquel - Adhésion à l'association des communes du canal des deux mers - Approbation de l'adhésion de nouvelles collectivités au SYDOM - Avenant au contrat d'affermage du service d'assainissement - Élection de la commission d'ouverture des plis pour le service de l'assainissement.

• **6 juin 2002** : Réhabilitation du réseau eaux usées entrée ouest : désignation d'un géomètre - Instauration de la participation pour le financement des voies nouvelles et des réseaux - Contrat à durée déterminée pour les 2 mois d'été - Présentation du rapport du délégataire sur la gestion des services de l'eau potable et de l'assainissement de l'année 2001 - Revalorisation des indemnités de fonction des adjoints - Aménagement « cœur du village » travaux géomètre - Exonération à la taxe professionnelle.

• **4 juillet 2002** : Modification statutaire : retrait du SICTOM de l'Ouest Audois - DDA Marché de prestation de services pour l'électrification du « Graissentou » - AEP/Réhabilitation du réseau entrée ouest et extension chemin des Truffels - Acquisition de la parcelle E 805 « Aux Moulins Bas ».

• **8 août 2002** : Instauration de la participation pour le financement de la voie nouvelle « Lieudit Graissentou » - SICTOM : Demande d'adhésion de la communauté de communes de Castelnaudary et du Bassin Lauragais - Fixation du tarif du droit de licence sur les débits de boissons et de l'impôt sur les spectacles de 5^e catégorie - Redevance d'occupation du domaine public pour les ouvrages d'électricité.

• **3 octobre 2002** : Poste d'ATSEM à temps partiel - Renforcement B.T. « La Baraque » - Mise en souterrain du réseau téléphonique traversée du village entrée ouest - Rénovation et amélioration de l'éclairage public rue du stade et à l'église - Modification du règlement intérieur et des statuts du syndicat du Fresquel.

• **28 novembre 2002** : Désignation des délégués auprès du conseil communautaire de la communauté de communes de la Piège et du Lauragais - Subvention en faveur des sinistrés du Gard et de l'Hérault - Virements de crédits - Demandes de subventions départementales et D.G.E pour 2003.

Mise en œuvre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.) pour l'année à venir

La Communauté de Communes, constituée le 1^{er} janvier 2001, a retenu 6 axes prioritaires d'intervention pour sa politique de l'Habitat et du Cadre de vie :

- accueillir les nouveaux habitants en redonnant vie au centre des bourgs et des villages;
- réhabiliter le parc vacant (privé et communal) en logements locatifs sur l'ensemble du territoire (centres anciens et campagnes);
- favoriser le maintien des personnes âgées au pays par une adaptation de leurs logements;
- mettre en valeur les espaces publics et les façades en cœur de village pour renforcer leur attractivité résidentielle;

- valoriser les atouts du territoire en matière de tourisme, de patrimoine architectural et culturel, de savoir-faire traditionnels et d'environnement naturel;
- conforter et développer l'emploi local.

À ces enjeux locaux, l'État et l'A.N.A.H. (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) ajoutent leurs objectifs nationaux en matière de **mixité sociale** (production de logements locatifs conventionnés répondant à la demande des populations modestes) et de **lutte contre l'habitat indigne et insalubre**.

L'O.P.A.H. est la procédure privilégiée pour encourager de façon incitative la réhabilitation du parc immobilier privé et améliorer l'offre de logements. Ses modalités de mise en œuvre (nature et montant des aides, actions d'accompagnement...) tiendront compte des caractères spécifiques du territoire de la Piège et du Lauragais.

L'O.P.A.H. est une opération concertée entre la Communauté de Communes, l'État et l'A.N.A.H. pour réhabiliter le patrimoine bâti et améliorer le confort des logements permanents. **Le Conseil Général** peut être pleinement associé à cette opération au titre de son soutien au développement local des territoires de l'Aude.

C'est une opération basée sur l'incitation. Il ne s'agit pas d'imposer des travaux mais **d'inciter les propriétaires par des subventions majorées de l'A.N.A.H. et des Collectivités locales, à réaliser des travaux de réhabilitation qui répondent aux objectifs généraux et particuliers de l'O.P.A.H.**

Les effets induits sont considérables en termes démographique, économique et social :

- apport de population et besoin de renforcement des services;
- renforcement des zones d'habitat ancien et ré-équilibre avec les zones d'habitat récent;
- évolution du fonctionnement social (vie associative, relations entre les générations...);
- activité économique directe pour les artisans du bâtiment, etc.

L'O.P.A.H. fera l'objet d'une convention associant ses initiateurs. Cette convention précisera les contributions de chacun **pour une durée de 3 ans** dans le périmètre retenu. Le dynamisme de l'O.P.A.H. sera soutenu **par une mission de suivi-animation** confiée par la Communauté de Communes à un opérateur chargé de la prospection des logements, la diffusion de l'information, le contact avec les propriétaires, les études de faisabilité, l'assistance du montage des dossiers, etc.

Rappel : les travaux subventionnables sont ceux qui améliorent les conditions d'habitat en matière de confort, de sécurité, de salubrité, d'économie d'énergie, d'isolation acoustique, d'accessibilité et d'adaptation pour les personnes handicapées.

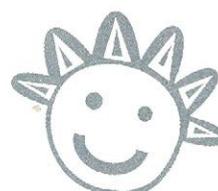
La signature de la convention d'O.P.A.H. est précédée par la réalisation d'une étude pré-opérationnelle.

Avant toutes démarches renseignez-vous au secrétariat de Mairie. ■

Etat-Civil 2002

13 naissances

• BESOMBES Jordan	02/02/2002 à CASTELNAUDARY
• MADRENNES Agathe, Jeanne-Marie	02/02/2002 à TOULOUSE
• ITIÉ Nicolas, Juan, José	21/03/2002 à CASTELNAUDARY
• DANOUN Redouane	30/03/2002 à TOULOUSE
• PETIT Gaëtan, Emile, Jean	03/04/2002 à CASTELNAUDARY
• REY Lucie, Nathalie	12/06/2002 à CARCASSONNE
• RIVIERE Marine, Martine, Jocelyne	13/06/2002 à CASTELNAUDARY
• ECK Justine, Manon, Léonie	20/07/2002 à CASTELNAUDARY
• PELOUSE Grégory, Christophe, Sébastien	19/08/2002 à CASTELNAUDARY
• MOUTON Lilian	23/08/2002 à CASTELNAUDARY
• SOLDATOV Maxime, Mikhaïl, René, Guénnadü	02/12/2002 à CASTELNAUDARY
• EL HADRATI Yanis	13/12/2002 à CASTELNAUDARY
• GLEIZES Madisson, Sonia, Simone	18/12/2002 à CARCASSONNE



4 mariages

• ALAUX Pierre Vincent et GOUT Caroline	le 15/06/2002
• TATAR Joseph et SALIBA Nadia	le 18/07/2002
• FOURICQUET Bruno Claude Bernard et SANDRIN Isabelle Antoinette	le 20/07/2002
• GARRIGUES Lionel Serge et BERTHELIN Sophie Agnès	le 17/08/2002

18 décès et inhumations

• FETTIG Ernestine Veuve CASSAGNAUD	09/01/2002 à CARCASSONNE
• GIMENEZ Elise Épouse CADÈNE	12/01/2002 à CASTELNAUDARY
• MAILHÉ Paul Élie	15/01/2002 à CASTELNAUDARY
• ROZAIN André, Edmond	26/01/2002 à CARCASSONNE
• TOULEMON Germaine Madeleine Veuve POMMEL	04/02/2002 à LE CHESNAY (78)
• SUBREVILLE Gérard	25/03/2002 à PEXIORA
• RIGAUD Joseph	26/03/2002 à CASTELNAUDARY
• CHASSIN Denise Antoinette Veuve PERRET	28/03/2002 à PEXIORA
• VALETTE Élie Pierre Antoine	29/04/2002 à PEXIORA
• GOUZE Gustave Marcel	19/06/2002 à CASTELNAUDARY
• DEL FRATE Luigi	14/07/2002 à LEVALLOIS-PERRET (92)
• VIDAL Robert	19/08/2002 à GAILLAC (81)
• HORTALA Raymonde Veuve BENNE	04/09/2002 à LIMOUX
• SYLVESTRE Jean Baptiste	04/09/2002 à CARCASSONNE
• SEGUIER Joseph Daniel Léon	10/10/2002 à CARCASSONNE
• CHAGNOT Andrée, Eugénie Veuve BACH	11/10/2002 à ISTRES (13)
• ROUSSEL Isabelle Veuve SERRES	12/11/2002 à CARCASSONNE
• SERRES Émilie	10/12/2002 à CASTANET-TOLOSAN (31)

Pour comparaison, quelques chiffres

ANNÉE 1902 : 29 Naissances - 7 mariages - 30 décès

Que Savoir ?

Personnel communal

Secrétaire de Mairie : Bernadette TORRÈS

Secrétaire : Jacqueline PAILHÈS

Agents techniques : Gilbert VARILLES,
Paul FRAÏSSÉ

Agent Spécialisé des Écoles maternelles :
Nassira DANOUN

Agent de service : Esther CLAUSEL

Moniteur de Musique : M. CIPRIAN

Moniteur de Sport : M. COMBES

Permanence du secrétariat

• Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : de 8h30 à 12 h

• Mercredi : de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 17 h

Tél. : 04 68 94 91 51 - Fax : 04 68 94 91 75

Bibliothèque

(M^{mes} GIRAUD, CLAUSEL, ROGER, FARRÉ)

Les horaires seront fixés ultérieurement.

Garderie

De 7h45 à 8h50 et de 16h30 à 18h15 et le
vendredi de 16h30 à 17h15; de 13h30 à 13h50 :
strictement réservée aux enfants prenant le repas
à la cantine.

Permanences de Madame le Maire et de ses adjoints

sur rendez-vous : Tél. : 04 68 94 91 51

Fax : 04 68 94 91 75

S.N.C.F. Arrêts à Pexiora

Direction Carcassonne

Semaine (du lundi au vendredi, sauf jours fériés) :

07h13 - 18h12 - 18h58 - 20h14

Samedi : 07h13 - 20h14

Dimanches et fêtes : 18h12 - 18h58

Direction Toulouse

Semaine (du lundi au vendredi, sauf jours fériés) :

06h23 - 06h55 - 17h00 - 18h58

Samedi : 06h23

Dimanches et fêtes : 08h30 (desserte assurée
par autocar, tarification SNCF)

Ces horaires sont donnés sous réserve de modification.

Pour en savoir plus :

Tél. Ligne Directe : 08 36 35 35 35

Ligne vocale : 08 36 67 68 69

Minitel 36 15 (ou 36 16) TER

Internet : <http://www.sncf.fr>

ou : <http://www.ter.fr>

La Poste

Tél. 04 68 94 80 30

Receveur : Jean-Marie BRIANE

• Heures d'ouverture :

- du lundi au vendredi : de 9 h à 12 h - de 13h30 à 16h00

- le samedi : de 8h30 à 11h30

• Départ du courrier :

- la semaine : 15 h30

- le samedi : 10 h30

Service des Cars

Direction Carcassonne

- Du lundi au vendredi (toute l'année) : 7h32 et 19h05

- Le mercredi et le samedi (temps scolaire) : 13h05

- Le mercredi (temps scolaire) : 12h50

- Du lundi au vendredi (temps scolaire) : 7h30 et 17h50

Direction Toulouse

- Du lundi au samedi (temps scolaire) : 7h30

- Le lundi (toute l'année) : 8h40

- Jour de la rentrée scolaire : 8h40

- Du lundi au samedi (toute l'année) : 12h10

Pour vous Servir

Presse - Correspondants

- **La Dépêche** : Daniel DUTRECH
- **L'Indépendant** : Serge VERDIER
Domicile ou la Mairie.

Permanences Administratives

- **Assistante Sociale** :
Mlle CROS sur rendez-vous 04 68 23 55 82
- **Assistante Sociale M.S.A.** :
sur rendez-vous 04 68 23 17 46

Transporteurs

- **SARL ANDRIEU et Fils**
(produits pétroliers) 04 68 94 90 24
- **SARL SERRES Julien
et Olivier** 04 68 94 92 01
- **SERRES Georges** 04 68 94 90 37
- **BESOMBES Alain** 04 68 94 91 57
- **TAPAREL Frères** 04 68 94 91 05
- **LAFARGE Guy** 04 68 94 83 49

Plombiers - Electriciens

- **BIASUTTI André** 04 68 94 92 67
- **GUEFFIER Thierry** 04 68 94 84 06

Boulangerie - Pâtisserie

- **GUILLOT Laurent** 04 68 94 90 32

Café - Restaurant des Sports

- **FOURESTIER Daniel** 04 68 94 86 62

Épicerie - Tabac - Journaux

- **M. et Mme BOYER** 04 68 94 83 70

Entreprise Travaux Agricoles

- **IZARD Yves** 04 68 94 92 96

Coiffeur brillance et beauté

- **Rosy VILLANUEVA**
Coiffure Mixte 04 68 94 83 29

Magnétiseur

- **MARQUIÉ Jean** 04 68 94 90 57
- **Mme GHISI Pierrette** - 2, Rue Porte d'autan
..... 04 68 94 95 91

Auberge pour animaux

- **SANS Jean François** - "La Rivierette"
..... 04 68 94 93 36

Pépinière

- **LELIÈVRE Etienne** 06 10 70 48 84

Infirmiers à domicile

- **SABATIÉ Marie-Pierre** 04 68 94 91 82
- **GIE Infirmier PEXIORA - FANJEUX
VILLEPINTE** 04 68 94 85 70

Masseur - Kinésithérapeute

- **DUTOUYA** les lundis, mercredis, vendredis de 16 h
à 19 h sur rendez-vous.

Assistantes maternelles agrées et en activité

- **LAVISSE Christelle** 04 68 94 84 01
- **PALACIOS Maryse** 04 68 94 97 33
- **PANONT Jeanine** 04 68 94 82 26
- **PANONT Maryse** 04 68 94 92 52

Taxi

- **LAGISSE Manfred** 04 68 94 80 03 (domicile)
..... 06 09 87 23 14 (voiture)

Expert Agricole Foncier

- **CAHUZAC Noël** 04 68 94 93 28

Service de Pompes Funèbres

se renseigner à la Mairie

Paroisse Catholique

- **Office religieux dominical** : Messe tous les
dimanches à 11h00 sauf le 3^e dimanche du mois
messe à 9h30.
M. l'Abbé VIELMAS 04 68 94 91 72
- **Presbytère de Castelnaudary**
..... 04 68 23 14 45 ou 04 68 23 28 07

Services des Urgences

- **Gendarmerie** Tél. : 17
- **Pompiers** Tél. : 18
- **SAMU** Tél. : 15
- **Gendarmerie de Castelnaudary** 04 68 23 10 70
- **S.A.D.E.** : Eau et Tout-à-l'égout 0811 900 500
(dépannage gratuit hors propriété).

FOYER SOCIO CULTUREL ET SPORTIF

